



**Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire**  
**EPENC Nouvelle Calédonie**  
**Lycée Michel Rocard BP 5**  
**98825 Pouembout**  
**Nouvelle Calédonie**

## Responsable des systèmes d'informations et réseaux

**Poste ouvert aux candidats en situation de handicap**

<b>N° de publication : 42382</b>		<b>Référence du poste : A3TE000374</b>
<b>Catégorie : B</b>		
<b>Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels</b>		<b>Nature du contrat :</b>
<b>Corps</b>		<b>Groupe RIFSEEP</b>
Techniciens de formation et de recherche du ministère chargé de l'agriculture		1
<b>En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (3°)</b>		
<b>Poste V (Vacant)</b>		

### Descriptif de l'employeur

Le lycée Michel-Rocard est un établissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC) situé à Pouembout, en province Nord, à 260 km de Nouméa.  
 L'établissement conduit des formations menant à des diplômes du CAP au BTS, du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et du ministère de l'éducation nationale et administré par les deux tutelles académiques.

### Description du poste et description des missions

L'informaticien de l'établissement est responsable du bon fonctionnement, de la maintenance et de la mise à niveau des systèmes informatiques de l'établissement ainsi que de l'administration des réseaux numériques et de la formation des utilisateurs. Le lycée compte environ 1000 utilisateurs, 400 postes informatiques, une vingtaine de serveurs physiques et virtuels, 80 téléphones IP, 70 VPI, répartis sur une trentaine de bâtiments et une superficie de 12 ha.

Sous l'autorité du chef d'établissement, l'informaticien de l'EPENC de Nouvelle-Calédonie est chargé de :

- Veiller à l'installation, la maintenance et le bon usage de l'ensemble des moyens informatiques, téléphoniques, bureautiques, vidéo-surveillance et audiovisuels ainsi que de l'ensemble des réseaux utilisés par la communauté de travail et par les apprenants ;
- Sécuriser, fiabiliser l'infrastructure et gérer les sauvegardes de manière à maintenir le plus haut niveau de disponibilité des ressources informatiques.
- Assurer le pilotage des systèmes d'information et participer en tant qu'expert à la commission interne informatique présidée par le chef d'établissement ;
- Participer à l'évaluation des besoins de formation des utilisateurs ainsi qu'à des actions de formation en qualité de formateur interne ;
- Assurer la maintenance et l'évolution du site Internet de l'établissement.
- Gérer les licences et le déploiement des applications sur l'ensemble des postes.

Direction de l'établissement et ensemble de la communauté de travail, DAFE et vice-rectorat, réseau DGER, fournisseurs et prestataires.

L'agent travaille en binôme avec un informaticien du vice-rectorat. Il devra en outre entretenir des contacts réguliers avec le responsable des systèmes d'information de la DAFE (Nouméa).

### Descriptif du profil recherché

Savoirs	Savoir-faire
Bonne connaissance et pratique de l'administration de réseaux et de serveurs et des structures pédagogiques Capacité à réaliser des développements Solides bases techniques Expérience dans la formation des utilisateurs	Réactivité ; sens de l'organisation, rigueur et précision ; Aptitude à rendre compte, à anticiper et à faire des propositions, Goût pour le travail en équipe et du partage des connaissances et la réalisation d'actions en équipe, Disponible

### Informations complémentaires et critères candidats

- **Télétravail possible** : Télétravail non possible
- **Management** : non
- **Logé** : non

### Personnes à contacter

Secrétaire Général : M. J. KAM MAKON [jacques.kam-makon@educagri.fr](mailto:jacques.kam-makon@educagri.fr) -  
Directeur : M. C. BRETAGNE – Tel : +687 472644 (standard) [christophe.bretagne@educagri.fr](mailto:christophe.bretagne@educagri.fr) -  
Compte tenu des spécificités de la Nouvelle-Calédonie, un contact téléphonique préalable est requis pour toute candidature.(décalage horaire de +9h)  
Nous vous invitons à consulter les conditions spécifiques à l'outremer sur le livret OUTREMER consultable sur l'intranet MASAF/RH/APS/Présentation générale